

Rapport du Président

Commission permanente

jeudi 20 juin 2024

N° CP-2024-5-1-7

N° **applicatif** 9536

1^{ère} Commission

Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants

Direction

Secrétariat général

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS INTERRELIGIEUX DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre du Fonds InterReligieux de la Collectivité européenne d'Alsace pour un montant de 3 500 euros.

LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX, UN MARQUEUR DE L'IDENTITE ALSACIENNE ET UN VECTEUR DE COHESION SOCIALE

Les pratiques religieuses sont nombreuses en Alsace et le dialogue interreligieux est un marqueur de l'identité culturelle soutenu par les deux anciens Départements alsaciens. Ainsi le Département du Haut-Rhin et le Département du Bas-Rhin ont créé des fonds de soutien aux initiatives interreligieuses afin d'accompagner et promouvoir la cohésion sociale. Ces fonds, relevant aujourd'hui de la Collectivité européenne d'Alsace, ont été mis en place afin de soutenir des initiatives interreligieuses et d'accompagner des projets pour favoriser et développer le dialogue interreligieux en Alsace par le partage, le dialogue et des rencontres entre les différentes sensibilités religieuses.

Les projets éligibles sont les manifestations culturelles et festives, les projets d'information, de sensibilisation, de communication, favorisant le dialogue interreligieux et le respect mutuel. Ils doivent associer au moins trois des principales religions présentes en Alsace (catholicisme, protestantisme, judaïsme, islam et bouddhisme) et être portés par des organismes à but non lucratif.

AMITIE JUDEO-CHRETIENNE DE COLMAR

Ayant pour objectif de permettre à un large public s'intéressant à la vie actuelle des traditions juive, catholique et protestante de connaître les réalités religieuses et d'en comprendre les enjeux actuels, l'Amitié Judéo-Chrétienne de Colmar organise depuis de nombreuses années des cycles de conférences très suivies à Colmar (entre 80 et 120 personnes présentes). Le présent cycle a pour thème « Quelle espérance en temps de crise ? »

Sur avis de la Commission Région de Colmar, réunie le 3 juin 2024, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 500 € à l'Amitié Judéo-Chrétienne de Colmar pour l'organisation d'un cycle de conférences.

THEO-CHALLENGE

Le jeu concours Théo-Challenge a lieu depuis plusieurs années au printemps. Il est destiné aux élèves de 3^{ème} des collèges alsaciens dans le cadre du cours de religion et est co-organisé par les services de la religion à l'école du Diocèse de Strasbourg et de l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) en lien avec des personnalités du monde juif et musulman.

Plus de 1 000 élèves sont inscrits à cet évènement unique qui leur permet de mutualiser et de valoriser leurs connaissances dans les différentes religions, d'exercer leurs capacités d'analyse dans un projet commun et d'expérimenter la richesse de la diversité des convictions et des cultures.

Sur avis de la Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale, réunie le 3 juin 2024, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'association « Ascoly Piémont-Bruche » pour l'organisation du « Théo-Challenge »

THEODORE – LES RENDEZ-VOUS AVEC LES RELIGIONS ET LES SPIRITUALITES

Longtemps hébergé financièrement par la mense épiscopale, le Rendez-vous avec les Religions qui existe depuis une quinzaine d'années s'est à présent développé. Une association a été créée il y a quelques mois et des projets saisonniers voient maintenant le jour.

Sur avis de la Commission Eurométropole de Strasbourg, réunie le 3 juin 2024, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'association Théodore – Les Rendez-vous avec les Religions pour l'organisation de quatre évènements prévus au fil des quatre saisons.

FESTIVAL INTERRELIGIEUX DU CONTE DE MULHOUSE

C'est traditionnellement lors du week-end de l'Ascension que le Festival Interreligieux du Conte de Mulhouse organise rencontres et spectacles qui permettent à des conteurs professionnels ou amateurs de présenter leurs spectacles interculturels ou interreligieux à un public fidèle et varié dans différents lieux – culturels ou non – de Mulhouse. Cette année, le Festival a duré une dizaine de jours.

Sur avis de la Commission Agglomération de Mulhouse, réunie le 7 juin 2024, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'Association « Il était plusieurs fois » pour l'organisation du Festival Interreligieux du Conte de Mulhouse.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer au titre du Fonds de soutien aux initiatives de dialogue interreligieux :
 - o une subvention de fonctionnement de 500 € à l'Amitié Judéo-Chrétienne de Colmar pour l'organisation d'un cycle de conférences ;
 - o une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'association « Ascoly Piémont-Bruche » pour l'organisation du « Théo-Challenge » ;

- une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'association Théodore – Les Rendez-vous avec les Religions pour l'organisation de quatre évènements prévus au fil des quatre saisons ;
 - une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'Association « Il était plusieurs fois » pour l'organisation du Festival Interreligieux du Conte de Mulhouse ;
- De préciser que, par dérogation au règlement budgétaire et financier de la collectivité, les subventions de fonctionnement feront l'objet d'un versement unique dès l'entrée en vigueur de la délibération attributive.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
P261	O003	P261E02	T94	(1234) 65-65748-311	3 500 €
TOTAL					3 500 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.